

Com' Com'

Le magazine de Combrailles, Sioule et Morge

**HORS-SÉRIE
SPÉCIAL ÉLECTIONS**

**Comprendre
l'intercommunalité**

page 2

**Comment sont prises
les décisions ?**

Une gouvernance partagée ;
Le Conseil communautaire,
l'instance délibérante

page 3

Mandat 2026 - 2032

Découvrez vos élus
communautaires

pages 4 à 7

**Commissions thématiques
Conseil d'Administration du CIAS**

page 7

ÉDITION JUIN-JUILLET 2026

Le mot du Président

Après les élections municipales de mars dernier, le renouvellement des femmes et des hommes engagés au service de l'intérêt général et de gestion de nos communes est une réalité. 16 maires sur 29 ont été élus pour leur 1^{er} mandat et 37 conseillers communautaires sur 68 découvrent le fonctionnement de la Communauté de communes. Le nouveau Conseil communautaire s'est installé le 16 avril dernier ; mes collègues m'ont à nouveau témoigné leur confiance pour présider notre communauté de communes. C'est à la fois la reconnaissance du travail accompli depuis 6 ans mais c'est aussi une grande responsabilité qui m'est confiée à nouveau. J'ai décidé d'avoir à mes côtés une équipe de vice-présidents et vice-présidentes renouvelée à 50 % à l'image du renouvellement de l'assemblée communautaire. Cette équipe bénéficie de l'expérience d'une partie du précédent exécutif et profite du dynamisme apporté par de nouveaux membres.

Le travail a commencé ; notre action collective doit permettre de poursuivre ou de concrétiser ce qui a été validé et engagé depuis 2020 mais aussi de définir un projet de territoire 2026-2033 ambitieux. Mon engagement et mon action continueront à s'inscrire dans l'ambition que nous devons tous partager : qu'il fasse toujours bon vivre ici, sur ce territoire de *Combrailles, Sioule et Morge*, pour celles et ceux qui vont la vie de nos communes et qu'il fasse mieux vivre ici qu'ailleurs pour accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles activités.

Ce livret vous présente vos nouveaux élus et rappelle les modalités de fonctionnement de la communauté de communes.

Bonne lecture.

Sébastien Guillot,
Président de Combrailles, Sioule et Morge

Comprendre l'intercommunalité

En bref... Pourquoi les communes se regroupent ?

> **Mutualiser les moyens**

Partager les ressources et les compétences pour agir plus efficacement.

> **Mener des projets à l'échelle du territoire**

Aménagement, développement économique, tourisme ou environnement.

> **Développer des services pour les habitants**

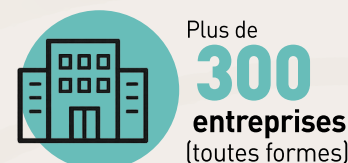
Proposer des équipements et des actions accessibles à tous.

> **Faire ensemble ce que l'on ne peut pas toujours faire seul**

Agir collectivement pour proposer davantage de services aux habitants.

Combrailles, Sioule et Morge

Les grands chiffres



Comment sont prises les décisions ?

La com' com' repose sur une gouvernance partagée entre les communes et l'intercommunalité. Les décisions sont préparées et débattues par différentes instances réunissant les élus du territoire, avant d'être votées par le Conseil communautaire.

Au cœur de ce fonctionnement se trouve le dialogue entre les communes et l'intercommunalité. Maires et conseillers municipaux participent aux échanges et à la construction des projets qui concernent le territoire.

Pour renforcer cette coopération, un pacte de gouvernance organisera les modalités de travail entre les communes et l'intercommunalité. Fondé sur des valeurs de solidarité, de proximité, d'équité et de transparence, il prévoira plusieurs espaces d'échange, comme la conférence des maires, et favorisera l'implication des conseillers municipaux.

Dans ce fonctionnement collectif, les commissions thématiques occupent une place centrale : elles permettent aux élus d'étudier les dossiers et de préparer les projets avant leur présentation aux instances décisionnelles.



Le conseil communautaire l'instance délibérante

Les 68 conseillers communautaires (46 titulaires et 22 suppléants), issus des 29 communes du territoire, composent le Conseil communautaire de la Communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge*.

Désignés à l'issue des élections municipales, ils représentent leur commune et portent les enjeux du territoire dans son ensemble. Véritable instance délibérante, le Conseil communautaire débat, décide et vote les orientations, les projets et le budget de l'intercommunalité.

Suite aux élections municipales de 2026, le conseil communautaire a été renouvelé à hauteur de 50 %, marquant l'arrivée de nouveaux élus aux côtés de membres déjà engagés dans la vie intercommunale.

Le Conseil communautaire se réunit environ une fois par mois, dans une commune différente du territoire afin d'en assurer la proximité. Les séances sont publiques et peuvent également être suivies en direct ou disponibles en replay sur la chaîne YouTube de *Combrailles, Sioule et Morge*.



@cccombraillesiouleetmorge63

Mandat 2026-2032

vos élus communautaires

Le 16 avril 2026, les élus des 29 communes du territoire se sont réunis pour installer le nouveau Conseil communautaire de la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge.

À cette occasion, ils ont élu le président et les 8 vice-présidents qui forment le bureau communautaire, l'exécutif de l'intercommunalité. Ensemble, ils impulsent les orientations et pilotent les politiques publiques du territoire.

Découvrez ici, le président et les vice-présidents, puis l'ensemble des conseillers communautaires pour le mandat 2026-2032.



Sébastien GUILLOT
MAIRE DE GIMEAUX

PRÉSIDENT



Didier MANUBY
MAIRE DES ANCIZES-COMPS

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

En charge du social, des EHPAD
et de la solidarité



Grégory BONNET
MAIRE DE MONTCEL

2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

En charge de la transition
écologique et de la Mobilité



Joëlle ROUSSELET
MAIRE DE SAINT-ANGEL

3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE

En charge de l'enfance
et de la jeunesse



Renaud MARRET
2^{ÈME} ADJOINT DE COMBRONDE

4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

En charge du Développement
économique et du Sport



Pascal CHARBONNEL
MAIRE DE TEILHÈDE

5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

En charge de la Restauration
collective, de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt



Amélie PEREZ
2^{ÈME} ADJOINTE DE
CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS

6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE

En charge du Tourisme, du
Thermalisme et de la GEMAPI



François ROGUET
MAIRE DE
SAINT-RÉMY-DE-BLOT

7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

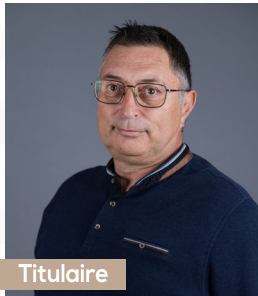
En charge de la Culture
et du Patrimoine



Jean-Michel CHAMPOMIER
MAIRE DE MARCILLAT

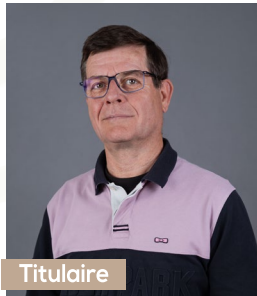
8^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

En charge de l'Habitat, de
l'Urbanisme, de la Voirie
et de la Mutualisation avec
et entre les communes



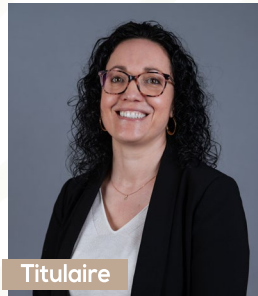
Titulaire

Denis GEORGES
BEAUREGARD-VENDON



Titulaire

Jean-Michel GALTIER
BEAUREGARD-VENDON



Titulaire

Laetitia GAY
BEAUREGARD-VENDON



Titulaire

Bernard BOULEAU
BLOT-L'ÉGLISE



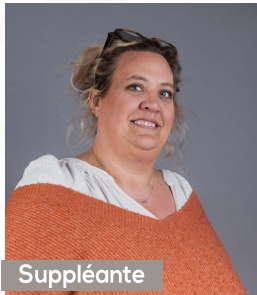
Suppléante

Laurence CESARINI
BLOT-L'ÉGLISE



Titulaire

Grégory ROUBY
CHAMPS



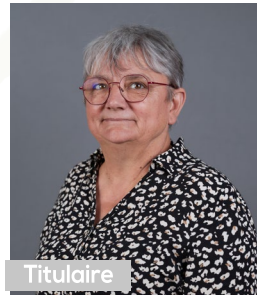
Suppléante

Ludivine FRADETAL
CHAMPS



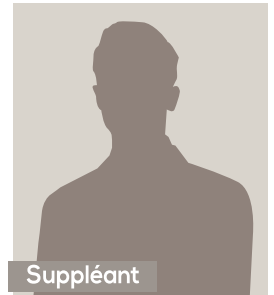
Titulaire

Mickaël BARE
CHARBONNIÈRES-LES-VIEILLES



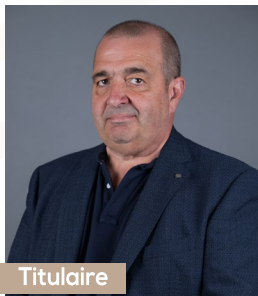
Titulaire

Nathalie CHAMPOUX
CHARBONNIÈRES-LES-VIEILLES



Suppléant

Jean-Yves NOUZILLE
CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS



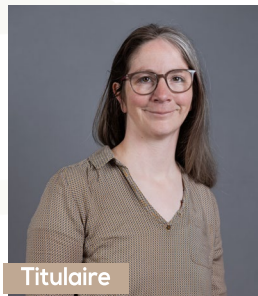
Titulaire

Didier AUBRY
COMBRONDE



Titulaire

Leslie MAZUEL
COMBRONDE



Titulaire

Delphine PERRET
COMBRONDE



Titulaire

Jean-Paul POUZADOUX
COMBRONDE



Titulaire

Antoine MORIN
DAVAYAT



Suppléant

Christophe CONDAT
DAVAYAT



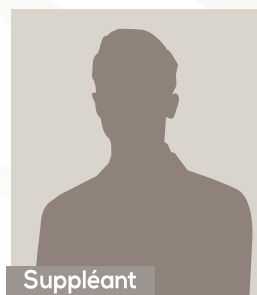
Suppléant

Roland CHANIER
GIMEAUX



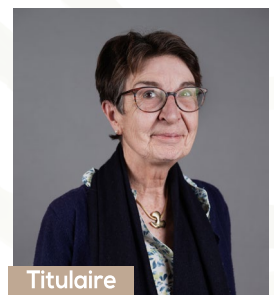
Titulaire

Jean-luc PORTE
JOZERAND



Suppléant

Philippe FAYE
JOZERAND



Titulaire

Annie GARRACHON
LES ANCIZES-COMPS



Titulaire

Hélène COURTADON
LES ANCIZES-COMPS



Titulaire

Alexis ROSSIGNOL
LES ANCIZES-COMPS



Titulaire

André BROMONT
LISSEUIL



Suppléante

Sophie LAGARDE
LISSEUIL



Titulaire

Lionel GUILLOT
LOUBEYRAT



Titulaire

Marianne EYDIEUX
LOUBEYRAT



Titulaire

Claire BONNARD-MAZZOLINI
LOUBEYRAT



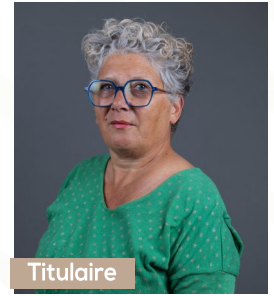
Titulaire

José DA SILVA
MANZAT



Titulaire

Jean-Marc MURAT
MANZAT



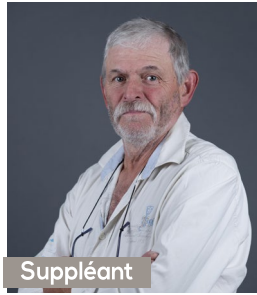
Titulaire

Rachel FOURQUET
MANZAT



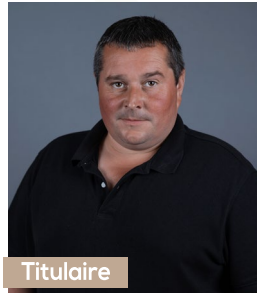
Suppléante

Rachel VRAY
MARCILLAT



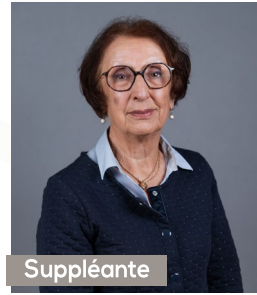
Suppléant

Jean-François PORTE
MONTCEL



Titulaire

Mathieu CAMUS
POUZOL



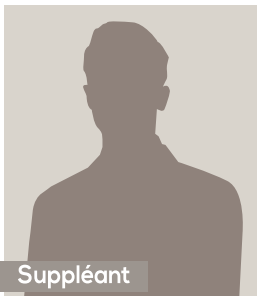
Suppléante

Catherine BISCARAT
POUZOL



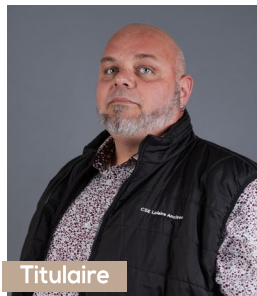
Titulaire

Philippe VALLEIX
PROMPSAT



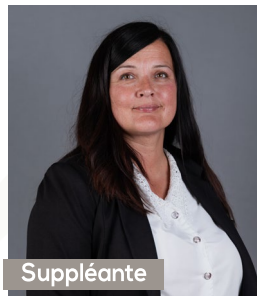
Suppléant

Pascal VAZEILLE
PROMPSAT



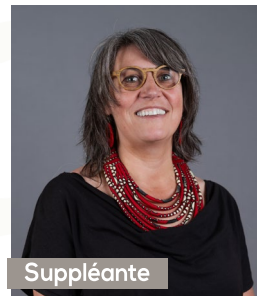
Titulaire

Stéphane CANUTO
QUEUILLE



Suppléante

Natacha SALLES
QUEUILLE



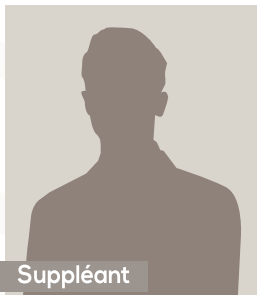
Suppléante

Marie-Cécile SERVOUSE
SAINT-ANGEL



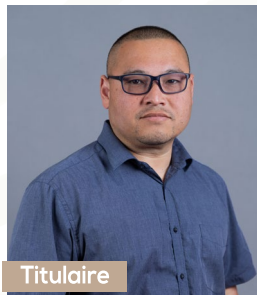
Titulaire

Sébastien PIQUET
SAINT-GAL-SUR-SIOULE



Suppléant

Michel BOILOT
SAINT-GAL-SUR-SIOULE



Titulaire

Viladej VILAYLACK
SAINT-GEORGES-DE-MONS



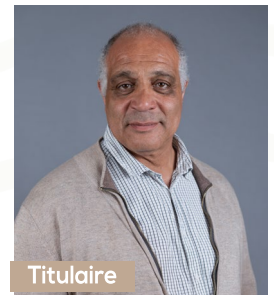
Titulaire

Katia HUP
SAINT-GEORGES-DE-MONS



Titulaire

Lionel MAZE
SAINT-GEORGES-DE-MONS



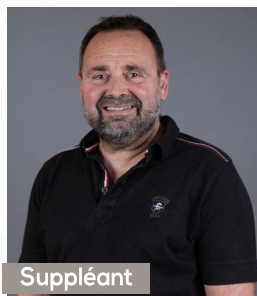
Titulaire

Franck BALY
SAINT-GEORGES-DE-MONS



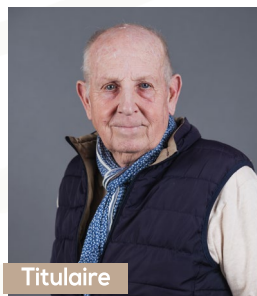
Titulaire

Caroline HUGUET
SAINT-HILAIRE-LA-CROIX



Suppléant

Frédéric ROBASTON
SAINT-HILAIRE-LA-CROIX



Titulaire

Jean-Pierre MUSELIER
SAINT-MYON



Suppléant

Olivier KNIPPING
SAINT-MYON



Titulaire

Laurène LESCURE
SAINT-PARDOUX



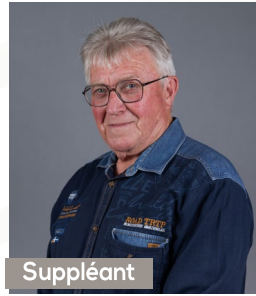
Suppléant
Dominique POUZOL
SAINT-PARDOUX



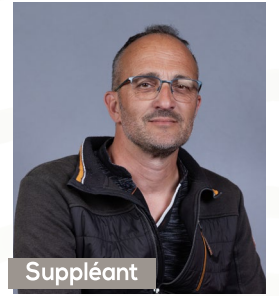
Titulaire
Loïc BOULAIS
SAINT-QUINTIN-SUR-SIOULE



Suppléante
Vanessa VALETTE
SAINT-QUINTIN-SUR-SIOULE



Suppléant
Michel AUBIGNAT
SAINT-RÉMY-DE-BLOT



Suppléant
Olivier SURE
TEILHÈDE



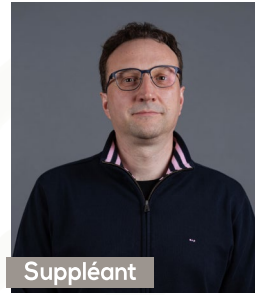
Titulaire
Dominique DERIGON
VITRAC



Suppléante
Véronique SCHUTZER
VITRAC



Titulaire
Alain FRADIER
YSSAC-LA-TOURETTE



Suppléant
Arnaud FOURNET-FAYARD
YSSAC-LA-TOURETTE

Les commissions thématiques

là où les projets prennent forme

Pour préparer les décisions du Conseil communautaire, des commissions thématiques réunissent les élus autour des grands sujets du territoire. Elles permettent de partager les points de vue des communes, d'échanger sur les projets et d'alimenter la réflexion avant la présentation des dossiers en conseil.

Chaque commission réunit un représentant par commune, soit jusqu'à 29 membres.

Dix commissions thématiques

Culture • Tourisme, thermalisme et patrimoine • Restauration collective – Enfance Jeunesse • Agriculture, approvisionnement local et forêt • Habitat – Urbanisme • Finances • Développement économique • Eau – GEMAPI • Sport • Voirie

Transition écologique et mobilité : une démarche ouverte

Pour les questions de transition écologique et de mobilité, l'intercommunalité a fait le choix d'un fonctionnement participatif. Deux espaces de travail ouverts ont été créés : le Club Climat et le Club Mobilité. Ils réunissent élus, habitants, associations et partenaires pour partager des idées et construire des actions concrètes, notamment dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial et du Schéma de mobilité durable et inclusive.

L'Action sociale intercommunale

mise en oeuvre par le CIAS

Le CIAS est un établissement public rattaché à la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge. Il met en œuvre la politique d'action sociale à l'échelle du territoire.

Il est piloté par un Conseil d'administration composé de 33 membres (hors Président) : 16 élus communautaires et 16 membres nommés issus de la société civile. Le président de la communauté de communes assure également, de droit, la présidence du CIAS. Cette composition permet de croiser les regards et d'associer des acteurs engagés dans les actions de prévention, d'animation et de développement social du territoire.

Le CIAS met en œuvre ses actions grâce à ses services et à des groupes de travail qui préparent les orientations sociales du territoire. Il accompagne les habitants dans le maintien de leur autonomie, le bien-être social et l'accès aux services essentiels.

Ses principales missions couvrent le maintien à domicile (service autonomie, portage de repas, téléassistance, ateliers de prévention), la gestion de trois EHPAD (Ehpad du LAC, Les Orchis et Le Montel), ainsi que des actions de solidarité et de santé (aide alimentaire, épicerie solidaire itinérante, accompagnement social, prévention).

Il intervient également en matière d'insertion et d'emploi, en lien avec les acteurs locaux, et assure une présence de proximité grâce à ses deux antennes d'accueil situées à Combronde et aux Ancizes-Comps.



Combrailles, Sioule & Morge

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

21-23 Rue Victor Mazuel - 63410 Manzat
secretariat-general@comcom-csm.fr
www.combrailles-sioule-morge.fr

